

RCS : CHAMBERY

Code greffe : 7301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHAMBERY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00935

Numéro SIREN : 885 132 035

Nom ou dénomination : @2FIBRES

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 5228

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	19 767	7 675	12 092	10 638
Autres immobilisations corporelles	54 414	18 739	35 675	31 237
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 000		5 000	2 500
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	79 181	26 413	52 768	44 375
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	74 382		74 382	68 830
Autres créances	11 747		11 747	7 864
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	13 851		13 851	89 097
Charges constatés d'avance (3)	333		333	1 333
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 313		100 313	167 125
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	179 495	26 413	153 081	211 500
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200	1 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	15 236	90 076
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	16 556	91 276
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)		5 658
Emprunts et dettes diverses (4)	87 531	49 539
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 482	4 890
Dettes fiscales et sociales	44 513	60 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total	136 526	120 224
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	153 081	211 500
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(2) Dont à moins d'un an (a)	136 526	120 224
(3) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(4) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS .@2FIBRES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 153 081 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 15 236 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 07/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie

Règles et méthodes comptables

prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	14 267	5 500		19 767
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	33 290	15 000		48 290
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 684	1 440		6 124
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	52 241	21 940		74 181
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 500	2 500		5 000
Immobilisations financières	2 500	2 500		5 000
ACTIF IMMOBILISE	54 741	24 440		79 181

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		21 940	2 500	24 440
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		21 940	2 500	24 440
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

	Au début l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 629	4 046		7 675
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport	6 355	10 721		17 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	382	1 281		1 663
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	10 367	16 047		26 413
ACTIF IMMOBILISE	10 367	16 047		26 413

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 91 462 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	5 000		5 000
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	74 382	74 382	
Autres	11 747	11 747	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	333	333	
Total	91 462	86 462	5 000
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	41 345
Total	41 345

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 1 200,00 euros décomposé en 1 200 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 200	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 200	1,00

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 136 526 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 482	4 482		
Dettes fiscales et sociales	44 513	44 513		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	87 531	87 531		
Produits constatés d'avance				
Total	136 526	136 526		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	5 657			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à

Notes sur le bilan

87 380 euros.

Charges à payer

Détail des charges à payer	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	540
PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	8 076
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	3 590
TAXE D APPRENTISSAGE	232
FORMATION CONTINUE	1 573
Total	14 011

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	333		
Total	333		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
CA	434 291
TOTAL	434 291

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillag	19 767,00	7 674,57	12 092,43	10 637,96
215400 - MATERIEL INDUSTRIEL	16 267,00		16 267,00	14 267,00
215500 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	3 500,00		3 500,00	
281500 - AMORTIS. MATERIEL ET OUTIL		845,83	-845,83	
281540 - AMORTIS. MATERIEL INDUSTRI		6 828,74	-6 828,74	-3 629,04
Autres immobilisations corporelles	54 414,30	18 738,87	35 675,43	31 236,79
218200 - MATERIEL DE TRANSPORT	48 290,00		48 290,00	33 290,00
218300 - MATERIEL DE BUREAU	4 684,30		4 684,30	4 684,30
218310 - MATERIEL INFORMATIQUE	1 440,00		1 440,00	
281820 - AMORTIS. MATERIEL DE TRAN		17 075,86	-17 075,86	-6 355,36
281830 - AMORTIS. MATER. BUREAU ET		1 663,01	-1 663,01	-382,15
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	5 000,00		5 000,00	2 500,00
275000 - DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	4 000,00		4 000,00	1 500,00
275500 - CAUTIONNEMENTS	1 000,00		1 000,00	1 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	79 181,30	26 413,44	52 767,86	44 374,75
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	74 382,17		74 382,17	68 830,31
411000 - CLIENTS	33 036,96		33 036,96	41 928,19
418100 - CLIENTS - FACTURES A ETABL	41 345,21		41 345,21	26 902,12
Fournisseurs débiteurs	1 945,78		1 945,78	2 065,78
401000 - COLLECTIF FOURNISSEURS	1 855,78		1 855,78	1 975,78
409600 - FOURNISSEURS EMBALLAGES	90,00		90,00	90,00
Personnel	200,00		200,00	2 000,00
425000 - PERSONNEL - AVANCES ET AC	200,00		200,00	2 000,00
Etat, Impôts sur les bénéfices	6 545,00		6 545,00	
444000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENE	6 545,00		6 545,00	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	3 056,20		3 056,20	3 798,70
445620 - TVA DEDUCTIBLE S/IMMOBILIS				206,26
445660 - TVA DEDUCTIBLE S/ABS	1 100,36		1 100,36	520,66
445670 - CREDIT DE TVA A REPORTER	1 311,00		1 311,00	2 765,00
445800 - REGULARISATION DE TVA COL	455,00		455,00	
445860 - TVA SUR F.N.P.	189,84		189,84	306,78
Divers				
Disponibilités	13 850,93		13 850,93	89 096,72
512400 - BNP PARIBAS	13 850,93		13 850,93	89 096,72
Charges constatées d'avance	333,33		333,33	1 333,33
486000 - CHARGES CONSTATEES D'AV	333,33		333,33	1 333,33
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 313,41		100 313,41	167 124,84
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	179 494,71	26 413,44	153 081,27	211 499,59

Bilan détaillé

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 200,00	1 200,00
101300 - CAPITAL SOUSCRIT-APPELE VERSE	1 200,00	1 200,00
Réserve légale	120,00	
106100 - RESERVE LEGALE	120,00	
Résultat de l'exercice	15 235,65	90 076,06
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 555,65	91 276,06
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		5 657,82
164100 - EMPRUNTS ETS DE CREDIT		5 656,59
168840 - INTERETS COURUS NON ECHUS		1,23
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		5 657,82
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	87 530,77	49 538,87
455000 - ASSOCIES - CC JAMALE	25 085,85	24 274,02
455100 - ASSOCIES - CC MOHAMMED	29 837,12	4 374,85
455200 - ASSOCIES - CC YOUSSEF	32 607,80	20 890,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 482,22	4 889,66
401000 - COLLECTIF FOURNISSEURS	3 942,22	3 048,96
408100 - FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	540,00	1 840,70
Personnel	18 367,21	13 744,52
421050 - PERSONNEL - REMUNERATIONS DUES	10 291,49	424,52
428600 - PERSONNEL - AUTRES CHARGES A PAYER	8 075,72	13 320,00
Organismes sociaux	18 797,59	19 441,35
431000 - URSSAF	4 818,00	5 589,00
437030 - PRO BTP - RETRAITE	5 605,31	3 542,25
437080 - CIBTP - CAISSE CONGES	4 784,00	4 310,10
438600 - CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	3 590,28	6 000,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		24 936,00
444000 - ETAT - IMPOTS SUR LES BENEFICES		24 936,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 506,34	850,67
445710 - TVA COLLECTEE 20%	5 506,34	741,00
445870 - TVA SUR FACTURES A ETABLIR		109,67
Autres dettes fiscales et sociales	1 841,49	1 164,64
442100 - PRELEVEMENT A LA SOURCE (IR)	36,00	108,00
448620 - TAXE D'APPRENTISSAGE	232,08	945,54
448630 - FORMATION CONTINUE	1 573,41	111,10
Dettes fiscales et sociales	44 512,63	60 137,18
TOTAL DETTES	136 525,62	120 223,53
TOTAL PASSIF	153 081,27	211 499,59

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 02/07/20 au 31/12/21 18 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	434 291,22	100,00	447 141,76	100,00	-12 850,54	-2,87
706100 - PRESTATIONS DE SERVICES 2	158 138,38	36,41	3 705,00	0,83	154 433,38	NS
706200 - PRESTATIONS DE SERVICES E	276 152,84	63,59	443 436,76	99,17	-167 283,92	-37,72
Montant net du chiffre d'affaires	434 291,22	100,00	447 141,76	100,00	-12 850,54	-2,87
Autres produits	23 840,36	5,49	27 865,22	6,23	-4 024,86	-14,44
758000 - PRODUITS DIVERS DE GESTIO	28,47	0,01	15,53		12,94	83,32
791000 - TRANSF. DE CHARGES D'EXPL	23 811,89	5,48	27 849,69	6,23	-4 037,80	-14,50
Total	458 131,58	105,49	475 006,98	106,23	-16 875,40	-3,55
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de matières premières	6 884,17	1,59	12 209,83	2,73	-5 325,66	-43,62
601100 - ACHATS MATIERES PREMIERE	6 884,17	1,59	12 209,83	2,73	-5 325,66	-43,62
Autres achats et charges externes	107 274,30	24,70	108 199,56	24,20	-925,26	-0,86
604160 - SOUS TRAITANCE AUTOLIQUE	800,00	0,18			800,00	
606110 - ELECTRICITE	25,26	0,01	330,70	0,07	-305,44	-92,36
606140 - CARBURANTS	24 276,26	5,59	18 269,53	4,09	6 006,73	32,88
606300 - MATERIEL ET PETIT OUTILLAG	12 268,45	2,82	20 743,15	4,64	-8 474,70	-40,86
606301 - VETEMENTS DE TRAVAIL	517,25	0,12	1 351,98	0,30	-834,73	-61,74
606400 - FOURNITURES ADMINISTRATI	126,78	0,03	1 284,15	0,29	-1 157,37	-90,13
611002 - INFORMATIQUE	123,00	0,03	33,00	0,01	90,00	272,73
612220 - REDEVANCES CREDIT-BAIL M	2 983,08	0,69	3 790,97	0,85	-807,89	-21,31
612221 - CREDIT BAIL BMW X1	6 044,87	1,39	4 785,77	1,07	1 259,10	26,31
613200 - LOCATIONS IMMOBILIERES	8 406,96	1,94	3 920,08	0,88	4 486,88	114,46
613510 - LOCATIONS DE MATERIEL TEC	395,91	0,09			395,91	
613520 - LOCATIONS DE MATERIEL DE	525,00	0,12	1 478,47	0,33	-953,47	-64,49
614000 - CHARGES LOCATIVES & COPR	5 540,49	1,28	2 100,00	0,47	3 440,49	163,83
615510 - ENTRETIEN DU MATERIEL TEC			742,28	0,17	-742,28	-100,00
615520 - ENTRETIEN MATERIEL DE TRA	11 852,68	2,73	9 823,10	2,20	2 029,58	20,66
615530 - ENTRETIEN MATERIEL DE BUR	140,83	0,03	132,50	0,03	8,33	6,29
616100 - ASSURANCES MULTIRISQUES	2 606,86	0,60	1 785,73	0,40	821,13	45,98
616300 - ASSURANCE MATERIEL TRAN	6 890,59	1,59	3 606,66	0,81	3 283,93	91,05
616800 - PRIMES D'ASSURANCE RESPO	48,00	0,01	61,87	0,01	-13,87	-22,42
618500 - FRAIS DE COLLOQUES, DE SE	820,00	0,19	2 788,34	0,62	-1 968,34	-70,59
622610 - HONORAIRES COMPTABLES	5 990,00	1,38	4 536,00	1,01	1 454,00	32,05
622630 - HONORAIRES JURIDIQUES	900,00	0,21	2 450,00	0,55	-1 550,00	-63,27
622700 - FRAIS D'ACTES ET CONTENTIE	412,00	0,09	68,38	0,02	343,62	502,52
623000 - PUBLICITE	777,22	0,18	26,13	0,01	751,09	NS
623400 - CADEAUX ET OFFERTS	1 339,41	0,31	1 260,50	0,28	78,91	6,26
624100 - TRANSPORTS SUR ACHATS			560,62	0,13	-560,62	-100,00
625100 - INDEMNITES DE DEPLACEMENT	11 129,36	2,56	19 746,43	4,42	-8 617,07	-43,64
625700 - RECEPTIONS	45,33	0,01	261,70	0,06	-216,37	-82,68
626010 - AFFRANCHISSEMENT	135,00	0,03	63,09	0,01	71,91	113,98
626020 - FRAIS DE TELECOMMUNICATI	1 436,25	0,33	1 497,43	0,33	-61,18	-4,09
627800 - SERVICES BANCAIRES	717,46	0,17	525,60	0,12	191,86	36,50
628110 - COTISATIONS PROFESSIONNE			175,40	0,04	-175,40	-100,00
Total	114 158,47	26,29	120 409,39	26,93	-6 250,92	-5,19
MARGE GLOBALE	343 973,11	79,20	354 597,59	79,30	-10 624,48	-3,00

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 02/07/20 au 31/12/21 18 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
CHARGES						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 504,25	1,04	3 444,20	0,77	1 060,05	30,78
631200 - TAXE D'APPRENTISSAGE	1 563,08	0,36	945,54	0,21	617,54	65,31
633300 - FORMATION CONTINUE (ORGA	2 626,17	0,60	1 617,42	0,36	1 008,75	62,37
635111 - CONTRIBUTION FONCIERE DE	315,00	0,07			315,00	
635430 - CARTES GRISES			881,24	0,20	-881,24	-100,00
Salaires et Traitements	225 525,11	51,93	166 864,43	37,32	58 660,68	35,15
641100 - SALAIRES APPOINTEMENTS	196 551,75	45,26	121 951,37	27,27	74 600,38	61,17
641300 - PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 056,56	1,39	19 270,31	4,31	-13 213,75	-68,57
641400 - INDEMNITES OU RUPTURE CO	21 315,40	4,91	24 708,60	5,53	-3 393,20	-13,73
641430 - AN VEHICULES	1 601,40	0,37	934,15	0,21	667,25	71,43
Charges sociales	79 609,78	18,33	57 714,76	12,91	21 895,02	37,94
645100 - COTISATIONS A L'URSSAF	34 494,52	7,94	28 216,37	6,31	6 278,15	22,25
645200 - COTISATIONS AUX MUTUELLE	5 969,53	1,37	2 440,82	0,55	3 528,71	144,57
645300 - COTISATIONS AUX CAISSES D	6 620,95	1,52	4 911,45	1,10	1 709,50	34,81
645800 - COTISATIONS AUTRES ORGAN	32 524,78	7,49	19 896,12	4,45	12 628,66	63,47
647700 - PARTICIPATION - ANCV			1 616,00	0,36	-1 616,00	-100,00
647710 - ANCV non exo			634,00	0,14	-634,00	-100,00
Amortissements et provisions	16 046,89	3,69	10 366,55	2,32	5 680,34	54,79
681120 - DOT. AMORT. S/IMMO. CORPO	16 046,89	3,69	10 366,55	2,32	5 680,34	54,79
Autres charges	37,43	0,01	238,15	0,05	-200,72	-84,28
658000 - CHARGES DIVERSES DE GEST	37,43	0,01	238,15	0,05	-200,72	-84,28
Total	325 723,46	75,00	238 628,09	53,37	87 095,37	36,50
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 249,65	4,20	115 969,50	25,94	-97 719,85	-84,26
Charges financières	20,00		121,02	0,03	-101,02	-83,47
661100 - INTERETS DES EMPRUNTS	20,00		121,02	0,03	-101,02	-83,47
Résultat financier	-20,00		-121,02	-0,03	101,02	-83,47
RESULTAT COURANT	18 229,65	4,20	115 848,48	25,91	-97 618,83	-84,26
Charges exceptionnelles	205,00	0,05	836,42	0,19	-631,42	-75,49
671100 - PENALITES SUR MARCHÉ			242,42	0,05	-242,42	-100,00
671200 - PENALITES ET AMENDES	205,00	0,05	594,00	0,13	-389,00	-65,49
Résultat exceptionnel	-205,00	-0,05	-836,42	-0,19	631,42	-75,49
Impôts sur les bénéfices	2 789,00	0,64	24 936,00	5,58	-22 147,00	-88,82
695000 - IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 789,00	0,64	24 936,00	5,58	-22 147,00	-88,82
EXCEDENT OU PERTE	15 235,65	3,51	90 076,06	20,14	-74 840,41	-83,09

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 02/07/20 au 31/12/21 18 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	434 291	100,00	447 142	100,00	-12 851	-2,87
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	7 684	1,77	12 210	2,73	-4 526	-37,07
MARGE DE PRODUCTION	426 607	98,23	434 932	97,27	-8 325	-1,91
TOTAL ACTIVITE H.T	434 291	100,00	447 142	100,00	-12 851	-2,87
MARGE BRUTE GLOBALE	426 607	98,23	434 932	97,27	-8 325	-1,91
Autres achats et charges externes	106 474	24,52	108 200	24,20	-1 725	-1,59
VALEUR AJOUTEE	320 133	73,71	326 732	73,07	-6 600	-2,02
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assimilés	4 504	1,04	3 444	0,77	1 060	30,78
Charges de personnel	305 135	70,26	224 579	50,23	80 556	35,87
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 494	2,42	98 709	22,08	-88 215	-89,37
Reprises s/ charges et Transferts	23 812	5,48	27 850	6,23	-4 038	-14,50
Autres produits	28	0,01	16		13	83,32
Dotations aux amortissements et prov.	16 047	3,69	10 367	2,32	5 680	54,79
Autres charges	37	0,01	238	0,05	-201	-84,28
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 250	4,20	115 970	25,94	-97 720	-84,26
Quote part des op. faites en commun						
Produits financiers						
Charges financières	20		121	0,03	-101	-83,47
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	18 230	4,20	115 848	25,91	-97 619	-84,26
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	205	0,05	836	0,19	-631	-75,49
Résultat exceptionnel	-205	-0,05	-836	-0,19	631	-75,49
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	2 789	0,64	24 936	5,58	-22 147	-88,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	15 236	3,51	90 076	20,14	-74 840	-83,09

Dossier de Gestion

Tableau des Soldes Intermédiaires de Gestion

	31/12/2022	%	31/12/2021	%
Ventes de produits finis et travaux				
Ventes de services	434 291	100,00	447 142	100,00
Production stockée				
Production immobilisée				
PRODUCTION EXERCICE	434 291	100,00	447 142	100,00
Achats matières et consommables	6 884	1,59	12 210	2,73
Variation stocks de matières				
Sous-Traitance	800	0,18		
Marge de production	426 607	98,23	434 932	97,27
ACTIVITE	434 291	100,00	447 142	100,00
MARGE GLOBALE	426 607	98,23	434 932	97,27
Autres achats et charges externes	106 474	24,52	108 200	24,20
VALEUR AJOUTEE	320 133	73,71	326 732	73,07
Subventions d'exploitation				
Impôts & taxes	4 504	1,04	3 444	0,77
Salaires	225 525	51,93	166 864	37,32
Charges sur salaires	79 610	18,33	57 715	12,91
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 494	2,42	98 709	22,08
Autres produits , Reprise amortissements	23 840	5,49	27 865	6,23
Autres Charges	37	0,01	238	0,05
Dotations amortissements et provisions	16 047	3,69	10 367	2,32
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 250	4,20	115 970	25,94
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières	20		121	0,03
Résultat financier	-20		-121	-0,03
RESULTAT COURANT	18 230	4,20	115 848	25,91
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	205	0,05	836	0,19
Résultat exceptionnel	-205	-0,05	-836	-0,19
Impôts sur les bénéfices et participation	2 789	0,64	24 936	5,58
RESULTAT NET	15 236	3,51	90 076	20,14

Dossier de Gestion

Capacité d'autofinancement

	31/12/2022	31/12/2021
Résultat net	15 236	90 076
+ Dotations aux amortissements	16 047	10 367
+ Dotations aux provisions		
+ Dotations pour dépréciation des actifs		
- Reprises sur charges calculées		
- Subventions d'investissement inscrites au C/R		
- Prix de cession d'immobilisations (775)		
+ VNC des immobilisations cédées (675)		
= Capacité d'autofinancement	31 283	100 443

	31/12/2022	31/12/2021
Excédent Brut d'exploitation	10 494	98 709
+ Transfert de charges	23 812	27 850
+ Autres produits d'exploitation	28	16
- Autres charges d'exploitation	37	238
- Crédit-bail		
+ Quote-part des opérations faites en commun		
+ Produits financiers		
- Charges financières	20	121
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles	205	836
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	2 789	24 936
= Capacité d'autofinancement	31 283	100 443

Dossier de Gestion

Tableau de financement

	Ressources	Emplois
RESSOURCES		
Capacité d'autofinancement de l'exercice	31 283	
- Réduction des fonds propres		
Autofinancement disponible	31 283	
Cessions et réduction de l'actif immobilisé		
Apports en fonds propres, en comptes courants	37 992	
Nouveaux emprunts et contrats de crédit-bail		
Subventions d'investissement		
Total des ressources	69 274	
EMPLOIS		
Distributions mises en paiement		89 956
Remboursement de comptes courants		
Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé		24 440
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Remboursement en capital d'emprunts		5 658
Total des emplois		120 054
Variation du fonds de roulement net global		50 779

	31/12/2022	31/12/2021	Besoins	Dégagement
Variation des actifs				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Comptes clients, comptes rattachés	74 382	68 830	5 552	
Autres créances	11 747	7 864	3 883	
Comptes de régularisation	333	1 333		1 000
Variation des dettes				
Avances et acomptes reçus sur commandes				
Fournisseurs, comptes rattachés	4 482	4 890	407	
Dettes fiscales et sociales	44 513	60 137	15 625	
Autres dettes				
Comptes de Régularisation				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			24 466	
Variation de la trésorerie active	13 851	89 097		75 246
Variations de la trésorerie passive				75 246
Variation nette de trésorerie				75 246
Variation du fonds de roulement net global				50 779

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SAS .@2FIBRES					
SIRET		8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9			
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
180 rue de Genevois					
73000 CHAMBERY					
B REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITE					
Activités exercées Travaux d'installation électrique dans tous locaux				Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit 0	
		Bénéfice imposable à 15 % 18 596		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
				PV exonérées art. 238 quinquies 0%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes ☐		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	
Entreprises nouvelles art. 44 septies ☐		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies ☐		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies ☐		Autres dispositifs ☐	
		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % ☐	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case ☐					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ☐					
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID					
Nom et coordonnées		ECF ☐	Visueur conventionné ☐	Visa : CGA ☐	
- du prestataire					
- du comptable : SAS SR CONSEIL CHALLES LES EAUX					
245 avenue des Massettes 73190 CHALLES LES EAUX		Tél : 04.79.71.08.67			
- du conseil :		Tél :			
- du CGA ou du visueur conventionné :		Tél :			
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2023

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a	89 956	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)	89 956	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		89 956

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(à ce cadre se joindre, jointure en cas du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art 48-I à 6 ann. III au CGI) - SARL - tous les associés, - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités, - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements	
1	2	3	4	5	6	7	8	
AMHARRAF Jamale 466, rue rue Hector Berlioz 73490 LA RAVOIRE GERANT	400	2022	28 752					
AMHARRAF Mohammed 82, allée du Petit Champ 73000 CHAMBERY	400	2022						
AMHARRAF Youssef 115, rue de Montagny 73000 BASSENS	400	2022	1 890					

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		
MVLT imposées	à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS . @2FIBRES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise : 180 rue de Genevois 73000 CHAMBERY		Durée de l'exercice précédent* 18					
Numéro SIRET* 8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/12/2022					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	19 767	7 674	12 092
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	54 414	18 738	35 675
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	5 000		5 000
TOTAL (II)		BJ	BK	79 181	26 413	52 767	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	74 382		74 382
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 746		11 746
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	13 850		13 850	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	333		333	
	TOTAL (III)	CJ	CK	100 313		100 313	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	179 494	26 413	153 081	
Renvois (1) Dont droit au bail		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS .@2FIBRES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 200)			DA	1 200	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	120	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	15 235	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	16 555	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	87 530	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	4 482	
	Dettes fiscales et sociales			DY	44 512	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	136 525		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	153 081		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	136 525
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS .@2FIBRES										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
INCORP.					CZ		D8	Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		D9	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
	TOTAL I											
	Frais d'établissement et de développement											
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD		KE			KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK			KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN			KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ			KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	14 267	KT			KU	5 500
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW			KX	
		Matériel de transport*				KY	33 290	KZ			LA	15 000
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	4 684	LC			LD	1 440
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF			LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI			LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL			LM		
	TOTAL III				LN	52 241	LO			LP	21 940	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M			8T	
		Autres participations				8U		8V			8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR			IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	2 500	IU			IV	2 500		
TOTAL IV				LQ	2 500	LR			LS	2 500		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	54 741	ØH			ØJ	24 440		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4		
INCORP.			par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
	TOTAL I		IN	CØ				DØ	D7	
	Frais d'établissement et de développement									
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO	LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP	LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ		MK	19 767	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU	MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	48 290	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	6 124	MU		
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC	ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	NG		NH	74 181	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ	ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II	2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E		2F	5 000	2G			
TOTAL IV		I3	NJ		NK	5 000	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK		ØL	79 181	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise **SAS .@2FIBRES**Néant ☐ ***CADRE A****SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) ***

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement		CY	EL	EM	EN
Fonds commercial		RE	RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles		PE	PF	PG	PH
TOTAL I		RK	RM	RN	RO
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II		QU	QV	QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B**VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immob incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc et am. des const	S5	S6	S7	S9	T1	T2
Inst techniques mat et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO
TOTAL III							
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS .@2FIBRES							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI			
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR			
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU			
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D			
		6E	6F	6G	6H			
		02	03	04	05			
		9U	9V	9W	9X			
		06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S			
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA			
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD			
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	UF						
	UG	UH						
	UJ	UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS .@2FIBRES				Néant ☐ *							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	5 000	UV		UW	5 000			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	74 382		74 382					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY	200		200					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 545		6 545					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 056		3 056					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1 945		1 945					
	Charges constatées d'avance		VS	333		333					
	TOTAUX			VT	91 462	VU	86 462	VV	5 000		
	RENVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 482		4 482						
Personnel et comptes rattachés		8C	18 367		18 367						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	18 797		18 797						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 506		5 506					
Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	1 841		1 841					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	87 530		87 530						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	136 525	VZ	136 525					
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	87 380			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	5 656	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS . @2FIBRES						Néant ☐		Exercice clos le 31/12/2022		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA	15 235		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	366	XE	366	
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	205	
		WJ	205	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ				
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	2 789		
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8		
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN				
						WO				
						XR				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						TOTAL I	WR	18 595		
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV			
							WH			
							WP			
							WW			
							XB			
							I6			
							WZ			
Autres plus-values imposées au taux de 19 %										
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										
Régime des sociétés mères et des filiales *		(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A		XA		
Produit net des actions et parts d'intérêts :										
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX				
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 septies A)	L5	XF
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC	
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies F)		YI		XG	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies G)		YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art. 39 decies D)		YD							
	Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	XH			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables .				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	18 595	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	18 595	XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS .@2FIBRES				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice					ZT
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert

Désignation de l'entreprise SAS . @ 2 FIBRES										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB	120			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	90 076		Dividendes		ZE	89 956			
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF				
	TOTAL I	ØF	90 076		Report à nouveau (NB : Le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	90 076			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7	28 806	YQ	9 027			
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	923			
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	8 406	XQ	14 868			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	7 302			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	84 180			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	107 274			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	315			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	4 189			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	4 504			
T. V. A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	24 063			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	17 951			
DIVERS	— Montant brut des salaires *						ØB	196 551			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK				
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0	
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS .@2FIBRES

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées***

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) 9						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) 10						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % 11

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SAS .@2FIBRES		Néant ☒ *			
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	N-3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies				
	1ter et 1 quater du CGI) N-4				
	(à préciser) au titre de : N-5				
	N-6				
	N-7				
N-8					
N-9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport				
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)		☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS .@2FIBRES

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS . @2FIBRES					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DETERMINATION DES EFFECTIFS
ET DE LA VALEUR AJOUTÉE**

DGFIP N° 2059-E 2023

Désignation de l'entreprise : SAS .@2FIBRES		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP	7	
Dont apprentis	YF		
Dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	434 291	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	434 291	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	28	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	23 811	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	23 840	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON	44 898	
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	50 904	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	920	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	37	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	96 760	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	361 370
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	361 370	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	434 291	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	7	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation	HR	3	1 / 1 2 / 2 0 2 2

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
2 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS .@2FIBRES

ADRESSE (voie) 180 rue de Genevois

CODE POSTAL 73000

VILLE

CHAMBERY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AMHARRAF Prénom(s) Mohammed
Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 400
Naissance : Date 15041983 N° Département 73 Commune CHAMBERY Pays FRANCE
Adresse : N° 82 Voie allée du Petit Champ
Code Postal 73000 Commune CHAMBERY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique AMHARRAF Prénom(s) Youssef
Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 400
Naissance : Date 30121984 N° Département 73 Commune CHAMBERY Pays FRANCE
Adresse : N° 115 Voie rue de Montagny
Code Postal 73000 Commune BASSENS Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2
2

(1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

8 8 5 1 3 2 0 3 5 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS .@2FIBRES

ADRESSE (voie) 180 rue de Genevois

CODE POSTAL 73000

VILLE

CHAMBERY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 1 200

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique AMHARRAF Prénom(s) Jamale

Nom marital % de détention 33.33 Nb de parts ou actions 400

Naissance : Date 17071987 N° Département 73 Commune CHAMBERY Pays FRANCE

Adresse : N° 466 Voie rue rue Hector Berlioz

Code Postal 73490 Commune LA RAVOIRE Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 39 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1

1

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 88513203500019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS .@2FIBRES

ADRESSE (voie) 180 rue de Genevois

CODE POSTAL 73000 VILLE CHAMBERY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation d'Expert Comptable**MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 29/10/2020, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS .@2FIBRES relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 41 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	153 081
Chiffre d'affaires	434 291
Résultat net comptable (Bénéfice)	15 236

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à CHALLES LES EAUX

Le 07/04/2023

LEODICE AMANDINE
EXPERT COMPTABLE



Sommaire

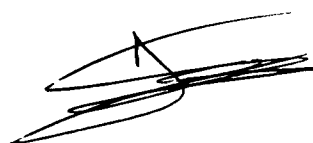
Attestation d'Expert Comptable	2
1. Comptes annuels	
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
2. Détail des comptes	
Bilan détaillé	15
Compte de résultat détaillé	17
3. Dossier de gestion	
Soldes intermédiaires de gestion	19
Dossier de Gestion	20
4. Liasse fiscale	

SAS .@2FIBRES
180 rue de Genevois
73000 CHAMBERY

Etats financiers

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Certifiés Conformes



@2FIBRES

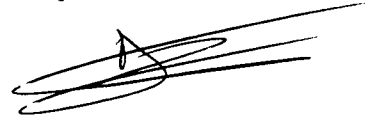
Société par actions simplifiée

Au capital de 1 200 euros

Siège social : 466 rue Hector Berlioz 73490 LA RAVOIRE

RCS CHAMBERY : 885 132 035

certifié conforme



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRES ANNUELLES
DES ACTIONNAIRES DU 10 MAI 2023

L'an deux-mille-vingt-trois

Et le dix mai,

Les actionnaires de la société par actions simplifiée **@2FIBRES** se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle au siège social de la société social sur convocation faite par le Président le 25 avril 2023.

M. Jamale AMHARRAF préside la séance.

Sont présents ou représentés les actionnaires :

- **Monsieur Jamale AMHARRAF**, titulaire de 400 actions composant le capital social,
- **Monsieur Mohammed AMHARRAF**, titulaire de 400 actions composant le capital social,
- **Monsieur Youssef AMHARRAF**, titulaire de 400 actions composant le capital social.

Soit un total de 1 200 actions.

Le Président de séance constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux actionnaires.

Le Président met à disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Les récépissés des lettres de convocation

Le Président de séance rappelle ensuite aux actionnaires que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

- Examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation du bilan et des comptes,
- Affectation du résultat,
- Conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités

A. J
M.A AY

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'assemblée générale des actionnaires, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à une bénéfice de 15 236 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice15 236 euros

Au compte « Autres réserves »..... 15 236 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée générale des actionnaires déclare être informée que :

- Depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou « Flat tax ») de 30 %, soit 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % de prélèvements sociaux,
- Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art 117 quater)
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcées ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité seule de l'actionnaire, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,
- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sera déduit de l'impôt du point l'abattement de 40 % sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les 15 premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

A J
A. J. M

Conformément à la loi, l'assemblée générale des actionnaires prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mars 2019 : Néant

Exercice clos le 31 mars 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 89.956,00 euros, soit 74,96 euros par titre.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires déclare qu'en application de l'article R. 223-26 du Code de commerce, les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce seront portées au registre des procès-verbaux de l'assemblée générale des actionnaires.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée, à l'unanimité.

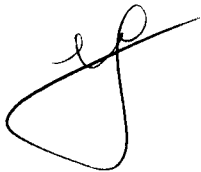
QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les actionnaires de la société.

Le présent procès-verbal sera consigné sur son registre des décisions en application des dispositions des articles L.223.31 et R.223-26 du Code de commerce.

M. Youssef AMHARRAF



M. Jamale AMHARRAF



M. Mohammed AMHARRAF



@2FIBRES

Société par actions simplifiée

Au capital de 1 200 euros

Siège social : 466 rue Hector Berlioz 73490 LA RAVOIRE

RCS CHAMBERY : 885 132 035

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022

**RAPPORT SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE
DE COMMERCE**

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport spécial relatif aux conventions conclues entre la société et l'un de ses organes de direction ou actionnaires.

Nous vous informons qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé en application des dispositions de l'article 227-10 du Code de commerce.

En outre, nous vous rappelons la poursuite des conventions antérieurement conclues et entrant dans le champ d'application de l'article 227-10 du Code de commerce.

- Monsieur Jamale AMHARRAF est titulaire d'un compte courant d'associé dont le solde est créditeur au 31 décembre 2022 d'un montant de 25.085,85 €. Ce compte n'a pas été rémunéré.
- Monsieur Mohammed AMHARRAF est titulaire d'un compte courant d'associé dont le solde est créditeur au 31 décembre 2022 d'un montant de 29.837,12 €. Ce compte n'a pas été rémunéré.
- Monsieur Youssef AMHARRAF est titulaire d'un compte courant d'associé dont le solde est créditeur au 31 décembre 2022 d'un montant de 32.607,80 €. Ce compte n'a pas été rémunéré.

Le Président, Jamale AMHARRAF



A-5
A.M.A.Y